

CALEDON



INSTITUTE OF
SOCIAL POLICY

ÉCOF-CDÉC de Trois-Rivières : étude du cas

par

**William Ninacs, avec la collaboration de
Francine Gareau**

septembre 2003

ÉCOF-CDÉC de Trois-Rivières : étude du cas

par

**William Ninacs, avec la collaboration de
Francine Gareau**

septembre 2003

Les opinions et les interprétations contenues dans ce document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement de l'Institut Caledon. Ce projet reçoit une partie de son financement du Programme de partenariats pour le développement social du Département du développement des ressources humaines du Canada.

ISBN 1-55382-058-4

Publication du :

The Caledon Institute of Social Policy
1600, rue Scott, porte 620
Ottawa (Ontario) CANADA
K1Y 4N7
Tél. : (613) 729-3340
Fax : (613) 729-3896
Courriel : caledon@caledoninst.org
Site Web : www.caledoninst.org

On peut obtenir les publications de l'institut Caledon de notre site Web.

Table des matières

<i>Introduction</i>	1
<i>ÉCOF-CDÉC de Trois-Rivières</i>	2
<i>Ses racines</i>	2
<i>Son milieu</i>	3
<i>Son approche</i>	3
<i>Son équipe</i>	4
<i>Ses activités</i>	4
<i>i) Le développement, la valorisation et l'intégration de la main-d'œuvre</i>	5
<i>Service d'aide à l'emploi</i>	5
<i>Programmes de formation professionnelle</i>	5
<i>ii) Le soutien à l'entrepreneuriat privé et social</i>	6
<i>Les entreprises collectives</i>	6
<i>Les petites entreprises traditionnelles</i>	6
<i>Autres activités de soutien au développement des entreprises</i>	7
<i>iii) Le développement de projets structurants et la mise en valeur du territoire</i>	8
<i>La Maison de l'économie sociale</i>	8
<i>La revitalisation des quartiers</i>	8
<i>L'animation du milieu par l'accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications</i>	10
<i>Son engagement communautaire</i>	10
<i>Partenariat et participation</i>	11
<i>Une mise à profit des actifs de la communauté</i>	12
<i>Conclusion</i>	13
<i>Notes bibliographiques</i>	14

Introduction

Pour une région vraisemblablement moribonde, il y a pas mal de vie dans la capitale de la Mauricie! Ici, on organise un Forum pour discuter de l'avenir du quartier, là, on planifie une Fête du Printemps où tous les résidents du quartier seront invités à festoyer ensemble au son de la musique d'un petit orchestre du coin. Ailleurs, on se concerte pour assurer la sécurité du quartier ou pour trouver des activités intéressantes pour les adolescents. Un peu partout sur le territoire émergent des petites entreprises collectives. Des exemples? Une coopérative de couture, une entreprise en entretien ménager, un journal communautaire, un service de traiteur.

Qu'ont en commun toutes ces activités à première vue assez disparates? Bien plus que leur situation géographique, bien qu'elles soient toutes situées dans des quartiers dévitalisés de la Ville de Trois-Rivières? En fait, elles sont le fruit d'une démarche collective des résidents et des résidentes, souvent des personnes peu scolarisées et sans emploi. Or de telles démarches n'apparaissent pas spontanément, mais requièrent plutôt le soutien du milieu. Dans le cas de ces activités précises, l'appui venait de l'Économie communautaire de Francheville (ÉCOF), aujourd'hui devenu la CDÉC de Trois-Rivières.

Mais on ne peut pas parler d'ÉCOF sans aborder auparavant le développement économique communautaire (DÉC). En fait, depuis plus d'un quart de siècle, plusieurs approches de développement ont été mises en route dans les pays industrialisés pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'une de ces approches, le DÉC, a émergé au Québec au milieu des années 1980. Le Réseau canadien de développement économique communautaire (RCDÉC) conçoit le DÉC comme un processus de changement social, à la fois planifié et dirigé par une communauté vivant sur un territoire donné. Selon le RCDÉC, c'est par la mise en place de nouvelles institutions qu'une communauté acquiert le contrôle sur les ressources économiques qu'elle requiert pour assurer le bien-être individuel et collectif de ses membres. ÉCOF est une de ces institutions, une CDÉC.

Au Québec, les CDÉC (corporations de développement économique communautaire) sont parmi les principales institutions associées à une dynamique locale de prise en charge sur leur territoire et les seules à être spécifiquement liées au DÉC. Les premières CDÉC ont vu le jour en 1985 dans trois quartiers défavorisés de Montréal. Aujourd'hui, il y en a une vingtaine, dont la majorité sont situées dans la métropole québécoise. Bien que chaque CDÉC soit distincte à plusieurs égards à cause des différences sur les plans de l'histoire, de la population, de la géographie ou des ressources locales, elles poursuivent toutes les mêmes grands objectifs. Ainsi, les CDÉC sont d'abord préoccupées par le bien-être et l'épanouissement de la population qu'elles desservent qui se traduit, entre autres, par la création et le maintien de l'emploi. Mais elles sont également très actives sur le plan du soutien à l'entrepreneuriat privé et social ainsi que dans le développement de projets structurants et la mise en valeur du territoire.

Comme le signale le Regroupement des CDÉC du Québec dans son document de présentation, « [les CDÉC] ont en commun une même stratégie fondée sur quatre axes : la mobilisation et « l’empowerment » de la population locale, la concertation des acteurs sur le territoire, l’innovation et une approche adaptée aux besoins des personnes ». ÉCOF, la CDÉC de Trois-Rivières, illustre bien comment ceci se manifeste dans la pratique.

ÉCOF- CDÉC de Trois-Rivières

Ses racines

Le mouvement populaire et communautaire a constitué le terreau d’ÉCOF. Plus précisément, ÉCOF a été mise sur pied suite à une revendication des membres de COMSEP, le Centre d’organisation mauricien de services et d’éducation populaire, un groupe d’alphabétisation. Ces personnes, toutes peu scolarisées, se sentaient exclues du marché du travail et, au début des années 1990, elles ont poussé les intervenants et intervenantes de leur organisme à se pencher sur ce problème. Leur action était un peu surprenante car, comme le souligne Lise St-Germain, la coordonnatrice de ÉCOF, rares sont les adultes alphabétisés qui réussissent à compléter au-delà du cours élémentaire et donc à se trouver un emploi. En fait, l’alphabétisation renvoie moins au développement de l’employabilité qu’à la participation sociale et à l’accès à l’information et aux ressources.

COMSEP tenta différents moyens pour répondre à la requête de ses membres. Il a tenté de sensibiliser des employeurs et d’organiser des formations professionnelles adaptées, mais ce fut sans véritable succès. C’est alors qu’est venue l’idée de créer des micro-entreprises qui seraient gérées par COMSEP. Comme l’explique Lise St-Germain, alors coordonnatrice d’un autre centre en alphabétisation d’une municipalité voisine et associée à la démarche de COMSEP : « Au début, nous voulions une organisation d’éducation populaire en développement économique communautaire qui aurait comme mandat spécifique le démarrage de micro-entreprises pour favoriser l’accès à l’emploi des personnes peu scolarisées ». Lise St-Germain est aujourd’hui coordonnatrice d’ÉCOF.

Réalisant rapidement toutefois qu’une telle tâche dépassait largement sa mission et ses objectifs, COMSEP entreprit un travail d’exploration, de réflexion et d’expérimentation durant lequel les personnes intéressées ont pris connaissance des diverses initiatives communautaires qui cherchaient à répondre aux problèmes de pauvreté et d’exclusion sociale par le développement de l’employabilité et la création d’emploi : les CDÉC, bien sûr, mais aussi les corporations de développement communautaire (CDC), les entreprises d’insertion, les entreprises communautaires et coopératives ainsi que les groupes d’entraide économique. Durant un an, les milieux communautaire, économique, politique et social ainsi que les décideurs de plusieurs institutions ont été sensibilisés aux besoins exprimés par les membres de COMSEP. Une journée de réflexion sur le

DÉC a été organisée, avec l'objectif d'aller chercher le plus grand nombre d'appuis possible pour la création d'une CDÉC. Avec l'appui du député ministre de la région, on a réussi à convaincre les décideurs membres d'une table de concertation en développement social et économique et un financement a été obtenu pour deux ans. Ainsi est né ÉCOF en 1996, la première ressource en développement économique communautaire en Mauricie.

Son milieu

Trois-Rivières est située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, à mi-chemin entre Montréal et Québec, à l'embouchure de la rivière Saint-Maurice au bord de laquelle de nombreuses papetières se sont installées au courant du dernier siècle. ÉCOF intervient plus particulièrement dans les zones dévitalisées que l'on appelle *les premiers quartiers*, où vit une population de 35 000 personnes. Ce sont des quartiers à logements, construits au début du siècle dernier autour des manufactures de papier, des scieries et des industries du textile, où habitait une population peu scolarisée qui constituait un bassin de main-d'œuvre pour répondre aux besoins de travail physique et manuel de ces grandes entreprises. Ces gens sont toujours là, mais certaines industries n'y sont plus, ayant fermé leurs portes face à une concurrence mondiale jugée trop lourde, tandis que d'autres ont mis à pied les travailleurs moins instruits pour répondre aux nouvelles exigences de production dans une économie axée sur le savoir.

Aujourd'hui, en moyenne, 45 % des familles vit avec de faibles revenus et la proportion d'adultes de plus de quinze ans ayant moins de neuf années de scolarité se situe entre seize et 58 %, selon les quartiers. En général, la population est vieillissante, car beaucoup de jeunes quittent leur milieu en quête d'un emploi. Le taux d'inoccupation de 57 % indique que la majorité des personnes dépendent d'un tiers ou de l'État pour leur survie. La grande entreprise est maintenant presque totalement absente et le secteur économique est davantage concentré sur le commerce de détail et les services, avec environ 1 000 petites entreprises sur le territoire d'ÉCOF. On constate toutefois que les habitants de ces quartiers ont développé un fort sentiment d'appartenance à leur milieu de vie – les gens utilisent les services locaux et participent facilement aux fêtes de quartier – et les ressources communautaires y sont nombreuses. Bref, un milieu « en difficulté » comme le disent les chercheurs¹, mais pas encore « en crise », car il possède toujours un potentiel de relèvement.

Son approche

Implanté au cœur même de ces quartiers, ÉCOF veut soutenir la prise en charge des résidents de leur devenir social et économique, et ce, sur les plans individuel et collectif. Cela, il tente de le faire avec une approche d'éducation populaire définie comme étant :

[l'ensemble] des démarches d'apprentissage et des réflexions critiques par lesquelles des citoyens et citoyennes mènent collectivement des actions qui amènent une prise de conscience individuelle et collective au sujet de leurs conditions de vie et qui visent, à court, moyen ou long terme, une prise en charge, une transformation sociale, économique, culturelle et politique de leur milieu.²

Sur le plan économique, cette façon de concevoir l'éducation populaire se traduit par une vision solidaire et collective de l'économie et par des stratégies qui misent « sur les ressources de chaque personne pour réaliser un projet de transformation sociale permettant la diminution des inégalités et l'amélioration des conditions de vie des personnes exclues et faiblement scolarisées ». Il y a donc un parti pris d'ÉCOF en faveur des personnes défavorisées et il est à la recherche d'un modèle de développement économique qui saura répondre à leurs besoins. ÉCOF demeure toutefois très pragmatique et cette quête l'a mené à adopter un plan de travail à l'intérieur duquel il offre une panoplie de services et d'activités lui permettant de rejoindre et de réunir les gens autour de projets collectifs et cela, grâce à son équipe multidisciplinaire en étroite collaboration avec les organismes en place.

Son équipe

L'équipe d'ÉCOF est composée de dix-huit personnes possédant une variété de formations et d'expériences professionnelles complémentaires : économie, administration, finance, marketing, communication sociale, travail social, psychologie, récréologie, génagogie, gestion des ressources humaines, éducation et informatique. Elles travaillent en sous-équipes : coordination, accueil et secrétariat, service aux entreprises, service d'aide à l'emploi, animation de milieu et nouvelles technologies. Dans leur Portfolio 2002, il est mentionné que l'équipe « travaille selon une approche de gestion participative où le travail d'équipe prend une place privilégiée et devient un mode de gestion prioritaire. Cette équipe s'est dotée d'un code d'éthique qui permet d'assurer une cohérence dans le travail et dans les rapports collectifs »³. Pour assurer un fonctionnement réellement multidisciplinaire, l'équipe s'est dotée d'un programme annuel de formation diversifié qui touche quatre grands thèmes : formations générales (santé mentale, relations industrielles, fondement théorique de l'intervention sociale); animation de milieu (pédagogie de la formation, communication, éthique d'une enquête); services aux entreprises (montage financier, pédagogie d'accompagnement); activités d'éducation populaire (fusion municipale, débat des candidats à la mairie).

Ses activités

Le plan de travail d'ÉCOF comporte diverses activités regroupées en fonction de trois grandes stratégies : 1) le développement, la valorisation et l'intégration de la main-d'œuvre ; 2) le soutien à

l'entrepreneuriat privé et social; et 3) le développement de projets structurants et la mise en valeur du territoire.

i) Le développement, la valorisation et l'intégration de la main-d'œuvre

ÉCOF a choisi de travailler en priorité avec et pour des personnes analphabètes ou très peu scolarisées, des personnes sans emploi, assistées sociales, chômeuses ainsi que des personnes sans revenu provenant de transferts gouvernementaux – les « sans chèque » – qui sont souvent des mères de famille ou des jeunes et des personnes avec peu de ressources. Plusieurs moyens et outils ont été développés pour aider ces personnes à accroître et mettre en valeur leurs compétences afin qu'elles puissent un jour intégrer ou réintégrer le marché du travail ou reprendre le chemin des études, tant formelles qu'informelles, afin d'améliorer leurs qualifications.

Service d'aide à l'emploi

Ce service permet à des personnes n'ayant pas atteint le niveau de cinquième secondaire et ayant peu d'expérience sur le marché du travail, d'avoir accès à un soutien et à un accompagnement individuel tout au long de leur démarche de recherche d'emploi. De plus, ÉCOF met à la disposition des chercheurs d'emploi un local doté d'ordinateurs et de téléphones, d'une boîte vocale qui leur est réservée, de bottins de ressources et d'un accompagnement sur place. Le Service offre aussi un programme préparatoire à l'emploi d'une durée de 12 semaines qui permet aux personnes d'effectuer une démarche intensive de recherche d'emploi et de faire des stages en milieu de travail, en collaboration avec des entreprises du milieu. En 2001-2002, le Service d'aide à l'emploi a permis d'accompagner plus de 80 personnes avec un taux d'intégration – en emploi, en formation, en démarrage d'entreprise ou en recherche active – de 82 %.

Programmes de formation professionnelle

Le volet de formation professionnelle fonctionne en partenariat avec COMSEP qui a le mandat de dispenser le programme avec Emploi Québec. ÉCOF offre les formations en aide domestique, caissier étalagiste et manœuvre, et réalise les documents didactiques requis. En 2001-2002, ces programmes ont permis de rejoindre plus de 40 personnes.

ii) Le soutien à l'entrepreneuriat privé et social

Le Service d'aide au démarrage et de soutien aux entreprises a été mis en place dès les débuts d'ÉCOF et comporte deux volets : l'aide au démarrage d'entreprises collectives et le soutien aux petites entreprises traditionnelles (10 employés et moins) qui veulent s'implanter dans les premiers quartiers. Les personnes avec d'autres types de projet d'entreprise sont référées au Centre local de développement.

Les entreprises collectives

ÉCOF préconise des formules alternatives de création d'emploi. Il a donc soutenu la mise sur pied de plusieurs entreprises d'économie sociale dans les domaines de l'aide domestique et de la couture industrielle, d'un journal communautaire et d'un fonds communautaire d'emprunt, entre autres. Ainsi, plus de 150 emplois durables ont été créés tout en intégrant des personnes éloignées du marché du travail. ÉCOF assure toujours un accompagnement à ces entreprises et participe même à la gestion de certaines d'entre elles en faisant partie de leur conseil d'administration. Ne délaissant pas son approche d'éducation populaire, ÉCOF a animé plusieurs rencontres sur différentes thématiques pour les personnes impliquées dans ces entreprises. Parmi les sujets abordés, il y a eu l'action communautaire, la vie associative et démocratique, femmes et pauvreté, et l'économie sociale.

Les petites entreprises traditionnelles

Les promoteurs qui désirent démarrer une entreprise dans les premiers quartiers sont rencontrés individuellement. Après une évaluation de leur projet et de leurs besoins, on établit avec eux un plan d'action. ÉCOF offre un accompagnement et un soutien technique tout au long de la démarche. Afin d'éviter une concurrence qui pourrait nuire à la réussite des entreprises qu'il accompagne et qui menacerait les emplois qu'il a aidé à créer, ÉCOF n'accepte de soutenir que des projets ayant des missions différentes de celles aidées précédemment. En 2001-2002, 39 promoteurs ont participé à une rencontre d'information ou ont été accompagnés dans leurs démarches de démarrage d'un projet. De ce nombre, huit ont entrepris une étude de marché, sept ont bénéficié d'aide pour la rédaction de leur plan d'affaires et quatre sont rendus à l'étape de recherche de financement.

Les personnes qui ont une idée de projet peuvent également se tourner vers le cercle d'emprunt. Il s'agit souvent de gens qui veulent démarrer une micro-entreprise, mais qui ne savent pas trop comment la concrétiser et qui n'ont pas accès au crédit traditionnel. Le cercle d'emprunt

réunit un petit groupe de personnes qui, avec l'accompagnement d'une équipe multidisciplinaire, se soutiennent mutuellement dans leur projet d'entreprise en mettant leurs capacités, leurs ressources et leurs connaissances en commun. Une formation de neuf semaines leur est donnée, formation durant laquelle elles travaillent sur leur projet, c'est-à-dire à l'élaboration du plan d'affaires, de l'étude de marché et des prévisions financières, tout en développant leurs compétences entrepreneuriales. Au terme de la formation, les participants et les participantes continuent à se réunir pour échanger et se soutenir dans leurs démarches. Après analyse du dossier par le groupe, un entrepreneur peut bénéficier d'un financement de base sous forme d'emprunt cautionné conjointement et solidairement par les membres du cercle et octroyé par le Fonds communautaire d'emprunt de la Mauricie (FCEM). Initié en 2000, cinq groupes ont été formés jusqu'à présent, ce qui a permis d'aider quelques personnes à démarrer leur entreprise. Cette formule a l'avantage de mettre en réseau des individus qui, bien qu'ayant des idées différentes, ont un intérêt commun : créer leur propre entreprise. Caroline Lachance, membre de l'équipe d'ÉCOF, spécifie que les résultats des cercles d'emprunt ne doivent pas être abordés uniquement sous l'angle du nombre d'emplois créés ou d'entreprises démarrées, mais d'une façon plus globale. En effet, l'expérience des cercles d'emprunt permet à certains participants de se remettre en action autrement en décidant, par exemple, d'effectuer un retour aux études, de faire de la recherche d'emploi ou de participer aux activités de groupes populaires ou de groupes de citoyens.

Autres activités de soutien au développement des entreprises

ÉCOF propose différents services pour appuyer et consolider les entreprises existantes. À titre d'exemple, il coordonne des stages d'immersion en milieu communautaire et offre de la formation en démarrage d'entreprises communautaires et en économie sociale. Il organise aussi des conférences sur différents sujets d'intérêt pour les entrepreneurs, tels le commerce électronique, le financement, la publicité et la promotion. Ces conférences gratuites sont prévues à l'heure du petit-déjeuner ou en soirée afin que le plus grand nombre possible d'entrepreneurs puissent y participer. Certains services tarifés sont également disponibles : montage publicitaire, site internet, étude de marché, gestion quotidienne.

Grâce à la collaboration financière de Développement économique Canada, ÉCOF a lancé en février 2002, le concours Mérite aux entreprises. Celui-ci veut faire connaître les petites entreprises situées dans les premiers quartiers de Trois-Rivières et mettre en valeur leurs efforts sur les plans du service à la clientèle, de leur implication dans le milieu, de l'innovation, la croissance et le développement, de la création d'emplois, de la gestion des ressources humaines et de leurs autres réalisations. Au cours de la première édition du concours, une centaine d'entreprises s'y sont inscrites.

Finalement, INFO-ÉCOF est un feuillet d'information distribué à environ 1 000 entreprises et organismes des premiers quartiers de Trois-Rivières à tous les mois depuis février 2001. Il fournit

de l'information sur les activités d'ÉCOF; renseigne sur les programmes gouvernementaux et les nouvelles lois, et offre des conseils sur les différentes facettes de la gestion d'une entreprise. Il permet également aux entreprises de se connaître entre elles, car un profil d'entreprise est publié dans chaque numéro. Suite à un sondage effectué à l'automne 2002, plus de 55 % des entreprises qui reçoivent INFO-ÉCOF en seraient de fidèles lecteurs.

iii) Le développement de projets structurants et la mise en valeur du territoire

La Maison de l'économie sociale

Le soutien et la consolidation des entreprises passe aussi par le fait de se donner des outils structurants pour appuyer ce travail. C'est ainsi qu'un incubateur pour des entreprises d'économie sociale en démarrage, La Maison de l'économie sociale, a vu le jour à la fin de l'année 2000. ÉCOF jouait ce rôle dans ses propres locaux depuis quelques années déjà, mais tous leurs espaces étant utilisés, il devenait difficile d'accueillir d'autres entreprises. Les locaux de la Maison de l'économie sociale sont à coûts minimales et les locataires ont accès à plusieurs services communs : une personne ressource de ÉCOF est disponible sur les lieux, on y retrouve un parc informatique, un photocopieur, etc. Les locaux peuvent également accueillir des travailleurs autonomes.

La revitalisation des quartiers

Dans une perspective de développement économique communautaire, la lutte à la pauvreté et à l'exclusion comprend la revitalisation du milieu et du cadre de vie. Or cela ne veut pas seulement dire améliorer les infrastructures, mais également tous les aspects qui touchent la qualité de vie : loisirs, espaces verts, habitation, services, etc. Cela veut aussi dire qu'on cherche à accroître le sentiment d'appartenance au milieu, à développer des solidarités nouvelles, à diversifier le développement économique et à renforcer les capacités communautaires. Ce défi, on tente de le relever par la participation de tous les acteurs concernés – citoyens, commerçants, intervenants, décideurs – à l'analyse des problèmes, à la recherche de solutions et à la mise en œuvre d'initiatives. En 1999, une enquête fut menée auprès d'environ 600 personnes dans quatre quartiers du territoire d'ÉCOF afin de connaître les besoins de la population en lien avec la vie de quartier et l'emploi. Durant la même période, une autre enquête auprès de 85 entreprises de ces mêmes quartiers a permis de connaître leur réalité et leurs besoins et de dresser un premier portrait de la situation économique du milieu.

ÉCOF a ensuite entrepris de réunir différents organismes du territoire afin de produire un plan d'action concerté pour revitaliser ces premiers quartiers. Au total, 25 organismes ont répondu à

l'appel et un comité organisateur a été formé pour dresser un premier bilan des forces et faiblesses du secteur au niveau socio-économique et trouver des solutions pour améliorer la situation des quartiers. Cette initiative a mobilisé les ressources du milieu en provenance de tous les secteurs : institutionnel, communautaire, public, religieux, syndical ainsi que des citoyens et des citoyennes. Des comités de travail ont été mis en place et ont proposé divers projets touchant le logement, la vie de quartier, la sécurité, le loisir, l'aménagement urbain, l'emploi, la formation et le développement économique. Le plan d'action a été soumis à la population lors d'une consultation populaire qui s'est tenue dans chacun des quartiers où plus de 300 personnes ont été rencontrées. Ces gens ont donné leur avis sur les projets proposés et sur les priorités – dont la première, à court terme, était de mettre en place un comité de revitalisation dans chacun des quartiers.

La Démarche de revitalisation des premiers quartiers, comme on nomme maintenant cette initiative, peut compter sur une équipe de deux personnes qui travaillent à la réalisation du plan d'action, sous la coordination d'un comité de partenaires composé de représentants de dix-huit organisations issues des milieux communautaire, gouvernemental, institutionnel, éducationnel, municipal et religieux. Le financement est assuré par la contribution financière de différents acteurs dont Centraide, le CLSC, le centre local d'emploi, la commission scolaire, le centre local de développement, la régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de la Sécurité du revenu et la Ville de Trois-Rivières. Il y a maintenant un an que la Démarche a vraiment pris son envol avec la création des comités de travail; une quarantaine de personnes y participent et les comités ont plusieurs réalisations à leur actif dont, par exemple, un système d'échange local, un jardin communautaire, une action sur l'éclairage des rues et des maisons, et la Grande Fête de l'Entraide, de la Formation et de l'Emploi, qui, en septembre 2002, a accueilli plus de 3 000 personnes venues s'informer sur les ressources communautaires du milieu, les possibilités de formation ou la recherche d'emploi. Pour faciliter la circulation de l'information, un nouveau moyen de communication a été mis en place à la fin de 2001. Il s'agit du Bulletin des Premiers Quartiers, édité mensuellement et réalisé par le journal communautaire *Le Tour d'y Voir* avec la participation des comités de travail. Le bulletin rejoint 8 000 résidents des premiers quartiers et les tient au courant des services et activités qui se passent dans leur milieu.

Bien que la participation citoyenne et les projets soient en croissance, les responsables de la Démarche disent éprouver des difficultés à obtenir un financement global qui serait détaché des résultats et attentes respectives des différents partenaires pour cette action. « Les ressources sont manquantes pour répondre aux exigences de l'action et chaque ajout de sommes correspond à de nouveaux projets, ce qui ne règle pas le problème de ressources humaines » déplore Lise St-Germain.

L'animation du milieu par l'accès aux nouvelles technologies de l'information et des communications

L'arrivée des nouvelles technologies de l'information et des communications (NTIC) peut s'avérer une forme d'exclusion si rien n'est fait pour aider les personnes peu scolarisées à y avoir accès. Face à ce constat, ÉCOF a participé à l'implantation de nouvelles ressources pour accompagner les personnes défavorisées dans l'appropriation et la démystification des NTIC. Ce projet a également permis d'outiller et de former les organismes communautaires de son territoire.

En fait, en plus d'avoir participé en 1997 à la création d'un journal communautaire diffusé à l'époque par télécopieur et aujourd'hui par internet à plus de 400 organismes du Québec, ÉCOF gère le projet VOLNET depuis 1999 qui vise à rendre accessible à des organismes sans but lucratif de son territoire l'achat de matériel informatique à moindre coût et de leur procurer le branchement à Internet gratuitement pour un an. En 2000, ÉCOF s'est également joint à un projet national piloté par Communautique, une entreprise sociale montréalaise, pour permettre à la population de se familiariser avec les nouvelles technologies, tout en socialisant avec d'autres personnes. Des Points d'accès internet (PAI), incluant le Centre d'accès communautaire Internet installé depuis 2001 à la Maison de l'économie sociale, sont aujourd'hui localisés dans différents organismes communautaires du territoire. Environ 1 500 personnes ont été rejointes depuis le début de ce projet qui permet aux personnes déjà initiées aux nouvelles technologies d'évoluer sans trop de supervision et qui assure des bénévoles à l'accueil et un support technique pour les autres.

Son engagement communautaire

Le rayonnement d'ÉCOF déborde largement la région de la Mauricie. Depuis sa création, il s'est impliqué dans le mouvement communautaire et dans celui de l'économie sociale, et il a participé à plusieurs événements nationaux et internationaux. Il est appelé à agir comme personne ressource dans des colloques et donne fréquemment des conférences. Il offre des formations un peu partout : Initiation au mouvement communautaire à l'Université Concordia, l'approche écologique en éducation avec le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, formation sur le DÉC au Centre St-Pierre, l'évaluation participative au Centre de formation populaire, etc. La liste est très longue et la réputation d'ÉCOF n'est plus à faire au Québec. Et même ailleurs, convient-il de rajouter, car une des membres de son personnel, Caroline Lachance, est la première Québécoise – et la seule, jusqu'à présent! – à siéger au conseil d'administration du Réseau canadien de développement économique communautaire.

Partenariat et participation

De façon générale, on a tendance à opposer le partenariat et la participation. Cependant, dans une importante étude sur les CDÉC il y a une dizaine d'années, une équipe de recherche de l'Université du Québec à Montréal a noté que ces deux phénomènes doivent faire partie intégrante du développement économique communautaire⁴ :

Car si le moyen privilégié du développement local est le partenariat, celui du développement communautaire est la participation. Le partenariat constitue une forme de démocratie indirecte où des intervenants représentant des groupes différents se concertent, alors que la participation incarne, lorsqu'elle est effective, l'idéal-type de la démocratie directe. Le [DEC] devrait donc, en principe, s'appuyer non seulement sur la concertation des partenaires, mais également sur une mobilisation large de la population concernée. Cette dernière devrait devenir plus active dans le contrôle des ressources de la communauté et opérer une prise de pouvoir sur son propre destin, ce qui nous renvoie au concept « d'empowerment ».

ÉCOF semble évoluer dans cette voie. Sur le premier plan, le partenariat saute aux yeux :

- un conseil d'administration composé de tous les acteurs de la communauté : trois groupes communautaires (dont COMSEP), deux entreprises d'économie sociale, deux représentants du milieu économique et un du milieu syndical, deux personnes sans emploi et peu scolarisées et une de la communauté, un représentant d'organisme public ou parapublic, un membre de l'équipe de travail, la personne à la coordination et un membre co-opté;
- la Démarche de revitalisation de premiers quartiers qui a mobilisé tous les acteurs de la communauté et qui continue à le faire par l'entremise du Comité des partenaires. Cette démarche amène, en plus, les différents organismes ou ministères à aller au-delà de l'approche par secteur et à faire des liens entre toutes les interventions;
- un travail étroit avec plus de 30 organisations dans le quotidien et une ambition de travailler davantage avec les ressources du milieu au niveau de l'emploi afin de développer des nouvelles expertises pour mieux soutenir le travail d'accompagnement auprès des personnes à la recherche d'un emploi;
- une participation des entreprises du milieu à l'intégration de personnes peu scolarisées au marché du travail (par des stages).

Quant à la participation du milieu aux décisions qui la concernent, bien qu'elle soit parfois large, comme lors de la consultation populaire ayant mené à la Démarche de revitalisation des premiers quartiers, il s'agit habituellement d'une participation représentative où le milieu participe par le biais d'organismes. Or, comme c'était le cas pour la toute première CDÉC, le Programme Économique de Pointe St-Charles (PEP) aujourd'hui devenu RÉSO, elle aussi issue directement du mouvement populaire et communautaire, l'enjeu premier était celui du contrôle. Pour le PEP, le

pouvoir passait par un conseil d'administration où huit des 21 sièges étaient réservés aux organisations communautaires et huit autres aux résidants du quartier⁵. Pour ÉCOF, ça passait également par le conseil d'administration, mais avec seulement une minorité des sièges réservés pour les personnes sans emploi et les organisations communautaires, incluant le siège d'office de COMSEP. Comme le souligne Lise St-Germain, « à partir du moment que nous faisons du développement économique, il faut s'asseoir avec d'autres acteurs ». Mais il ne faut pas oublier qu'au Québec, le mouvement populaire et communautaire possède des organisations intermédiaires de développement qui lui sont propres, les CDC (corporation de développement communautaire). Or la CDC sur le territoire d'ÉCOF étudie actuellement la possibilité de participer au conseil d'administration d'ÉCOF.

La participation du milieu peut toutefois prendre d'autres formes. Par exemple, la création des comités de revitalisation par ÉCOF amène les participants à formuler eux-mêmes les idées de projets pour améliorer leur qualité de vie. Ceci s'est jusqu'à maintenant traduit par des projets d'embellissement, de parcs et de loisirs ainsi que des actions sur le logement. La participation des personnes les plus concernées est directe et non pas représentative ou consultative dans plusieurs de ces projets de micro-développement, mais les enjeux sont moins déterminants sur la situation économique du territoire ou des populations visées. La question de la participation demeure ainsi toujours présente, mais on ne peut pas dire qu'elle a été résolue.

Une mise à profit des actifs de la communauté

Dans son mémoire présenté à la Commission des affaires sociales sur le Projet de loi n° 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, ÉCOF insiste sur le fait que le potentiel individuel est le résultat des investissements collectifs et des ressources qu'un milieu, une localité, une région et un État mettent à la disposition des personnes pour développer leur capacité d'agir. Le potentiel des individus fait partie du capital humain d'un territoire. Comme toute stratégie déterminante de développement, le DÉC doit chercher à renforcer et mettre en valeur les capitaux disponibles dans une communauté. L'action d'ÉCOF auprès des personnes à faible revenu, analphabètes ou autrement défavorisées, témoigne d'une vision inclusive du capital humain qui considère que chaque personne peut jouer un rôle dans la satisfaction des besoins collectifs et que chaque personne qui veut jouer son rôle – par le biais d'un emploi, par exemple – doit être soutenue dans ses démarches pour y arriver.

Sur le plan des capitaux, ÉCOF tente d'exploiter le plus grand nombre de ressources économiques disponibles. Ainsi, il a créé un répertoire des terrains et bâtiments vacants afin d'alimenter les avenues potentielles de développement dans les quartiers. Il mise également sur le sentiment d'appartenance des gens et même des entreprises à leur quartier, une des composantes du capital communautaire.

Reconnaissant que l'information peut constituer une forme de capital dans une économie de plus en plus axée sur le savoir, ÉCOF cherche à partager des connaissances et des apprentissages de plusieurs façons. À quelques reprises, par exemple, il a organisé des colloques sur les pratiques novatrices en économie sociale – le dernier en 2002 ayant réuni près de 250 personnes. Il a également réalisé une vidéocassette sur l'économie sociale et il est fréquemment invité pour faire connaître son expérience lors d'événements publics de tous genres. En 2000, ÉCOF a accepté la responsabilité régionale d'un projet-pilote d'observatoire national en économie sociale et action communautaire. Ce projet qui regroupe une vingtaine de partenaires – organisations gouvernementales, institutionnelles, publiques et communautaires – permet une mise en commun d'information afin d'identifier les secteurs en développement ou en émergence, de déceler les besoins de formation et d'établir des comparaisons avec d'autres domaines de l'activité économique régionale et nationale.

Conclusion

Tout récemment, on annonçait qu'une nouvelle entreprise d'économie sociale verra le jour prochainement dans les premiers quartiers de Trois-Rivières. Le Cyber-Net Café offrira des services de buanderie en libre service et d'accès libre à l'internet tout en étant un lieu d'échanges et de rencontres autour d'un café. Internet dans une buanderie autour d'un café? Et pourquoi pas! Cette nouvelle initiative répond à des besoins exprimés par les résidents consultés lors de la Démarche des premiers quartiers qui déploraient l'absence de buanderie dans deux des quartiers et de lieux pour que les gens puissent se rencontrer et socialiser.

On dit que ce Cyber-Net Café sera un lieu d'insertion en emploi pour les personnes éloignées du marché du travail dans son volet « Café »; et on y proposera en plus du café équitable ainsi que des mets en provenance d'entreprises locales. Quant à l'accès à internet, le Centre d'accès communautaire, exploité par ÉCOF, quittera la Maison de l'économie sociale pour s'installer sur les lieux. C'est à suivre, évidemment, comme le sont l'ensemble des activités de cette fascinante aventure urbaine dénommée ÉCOF. Comme l'observe le Regroupement des CDÉC du Québec, « les CDEC, des organisations démocratiques, nées de la volonté de prise en charge et représentatives des milieux où elles agissent, constituent un carrefour rassembleur capable de maximiser l'immense potentiel des forces locales »⁶. Cette remarque semble s'appliquer assez bien à ÉCOF.

Notes bibliographiques

- 1 Voir, entre autres : Favreau, Louis et Lucie Fréchette (1995). « Pauvreté urbaine et exclusion sociale », *Service social*, vol. 44, n° 3, 71-93.
- 2 ÉCOF-CDÉC de Trois-Rivières (2002). *Portfolio 2002 : Avec et pour le milieu*, page 11.
- 3 *Ibid.*, page 24.
- 4 Morin, R., R. Latendresse et M. Parazelli (1994). Les corporations de développement économique communautaire en milieu urbain : l'expérience montréalaise, Montréal, École des sciences de la gestion, Département d'études urbaines et touristiques, Université du Québec à Montréal, page 9.
- 5 Gareau, J.-M. (1990). *Le Programme Économique de Pointe St-Charles 1983-1989 : la percée du développement économique communautaire dans le Sud-Ouest de Montréal*, Montréal, Institut de formation en développement économique communautaire, page 7. La composition du conseil d'administration du RÉSO d'aujourd'hui n'est toutefois pas celui du PEP d'antan.
- 6 Regroupement des CDÉC du Québec (2000). *Regrouper autrement*, page 20.